

RAPPORT DE LA COMMISSION DES FINANCES AU SUJET DU PREAVIS No. 1/19

Objet	Réfection de la toiture du chalet du Pré d'Aubonne Adduction d'eau des alpages du Pré de Rolle et du Pré d'Aubonne
Opération proposée	Investissement
Réalisation	Après approbation par le département, qui octroie également les subventions.
Coût de l'opération	538'000.- Frs.
Financement	Par trésorerie et/ou emprunt pour tout ou partie, aux meilleures conditions, dans les limites fixées par le plafond d'endettement validé par le Conseil communal
Durée d'amortissement	Annuités fixes sur 10 ans
Planification de la dépense	Selon plan d'investissement 2019-2023 : 200'000.- Frs. pour la réfection de la toiture. Adduction d'eau non prévue au plan d'investissement

PREAMBULE :

Le soussigné rapporteur a été invité par la commission ad-hoc, à participer à la visite du chalet d'alpage et des pâturages. Qu'elle en soit ici remerciée, ainsi que Mme. Sandra Linder Municipale et M. Florian Cabalzar berger, également présents, pour leurs explications.

ASPECTS FINANCIERS :

- La demande de crédit de **Frs. 538'000.-** se décompose comme suit :

- | | |
|--|---------------------------|
| 1.- Réfection de la toiture du chalet d'alpage, pour un montant de | Frs. 199'000.- TTC |
| 2.- Adduction d'eau des alpages des pré d'Aubonne et de Rolle pour | Frs. 230'000.- TTC |
| 3.- Frais d'études | Frs. 59'800.- TTC |
| 4.- Divers et imprévus | Frs. 49'200.- TTC |

- Au niveau du financement,

- 1.- Le syndicat d'élevage s'engage à participer aux travaux pour un montant de Frs. 30'000.-
- 2.- Les subventions cantonales et fédérales devraient, selon la pratique, être de 1/3 pour la toiture et de 2/3 pour les adductions d'eau.
Nous pouvons même rêver d'une proportion plus élevée, pouvant atteindre le 70% des coûts pour le tout, car il semble que la pratique a favorablement changé tout dernièrement, mais nous ne le saurons que lorsque nous aurons la réponse définitive de l'Etat.

Il est à retenir également que l'apport lié au bail à ferme rapporte à la Commune Frs. 13'000.- chaque année, pour l'ensemble des deux alpages.

Par ailleurs, les frais d'entretien de la toiture ces 5 dernières années s'élèvent entre 3'000.- et 16'000.- Frs par an, et les frais d'approvisionnement en eau des pâturages à 2'500.- Frs bon an mal an environ.

Ces frais seront dès lors évités , et l'économie ainsi réalisée, couvrira largement l'intérêt de la dette, voire même partiellement l'amortissement.

1. Conclusion

Compte tenu de ce qui précède, la Commission des finances, à l'unanimité de ses membres, exprime un **avis favorable** à l'octroi d'un crédit de **Frs 538'000.-** pour la réalisation de ces travaux.

Aubonne, le 19 mars 2019

Le rapporteur : Daniel Blanchard

